



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Vous trouverez dans le document qui suit l'ensemble des documents relatifs à la préparation de l'Assemblée générale 2020 :

Page 2 : Rapport moral et d'activité

Page 6 : Bilan comptable simplifié

Page 7 : Candidatures au Conseil d'administration (série C)

Page 10 : Fiche de vote par correspondance (à retourner pour le 19 septembre au plus tard)

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

Par le président André ALIX

La situation sanitaire actuelle, qui nous a forcés à revoir nos ambitions ainsi qu'à ralentir nos actions en 2020, et qui nous contraint aujourd'hui à organiser cette Assemblée générale 2020 de façon particulière et inédite, ne doit pas pour autant nous faire oublier l'année pleine et riche que fut l'année 2019 tant au niveau de la poursuite des orientations fixées par les administrateurs de l'association, qu'au niveau des activités et animations conduites par nos membres actifs.

Quand une association comme ArchéoJuraSites connaît en quelques années une importante évolution, que ce soit au niveau de son organisation interne ou au niveau du nombre de ses adhérents et sympathisants, ses administrateurs et en premier lieu son président, se doivent de veiller à maintenir le cap sur les objectifs initialement fixés et inscrits dans les statuts afin que ceux-ci n'aient pas tendance à dévier ou à se diluer au fil du temps. Si ArchéoJuraSites a créé récemment trois Collèges distincts au sein de ses instances, c'est d'ailleurs en grande partie pour faciliter le maintien de ces orientations et nous ne pouvons que nous en féliciter. Il ne s'agit pas pour autant que ces Collèges ou que les Comités techniques qui s'y rattachent fonctionnent de manière cloisonnée puisque chacune de ces instances œuvre pour un but commun qui consiste à tendre vers une meilleure connaissance du patrimoine de ce territoire et à promouvoir sa mise en valeur.

C'est d'ailleurs bien la coopération entre ces diverses équipes qui a prévalu au cours de l'année 2019 et au début de cette année 2020 lorsque qu'il s'est agi de conduire une étude des vestiges du Pont d'Enfer qui enjambait la Saine, une étude qui a été conduite grâce aux compétences de plusieurs membres de l'équipe du Château médiéval, que ce soit pour la recherche documentaire en archives ou pour l'approche environnementale de cette structure, alors que la partie archéologique était confiée à l'archéologue médiéviste qui dirige le chantier des fouilles du château.

Ce sont aussi la coopération et la mutualisation des approches qui ont été de mise pour participer, fin 2019 et au premier trimestre de cette année 2020 - même si ce fut, par la force des choses, en grande partie à distance - à la rédaction d'un rapport dit "d'étonnement" portant sur l'interprétation des clichés LiDAR de la totalité des 120 km² de l'étude de territoire. Les représentants des trois Collèges et d'autres membres du Bureau ont en effet été mobilisés pour apporter leur contribution à cette tâche, démontrant ainsi, s'il le fallait, qu'une certaine rigueur dans la construction des instances associatives n'empêchait pas, bien au contraire, de penser et d'agir de façon complémentaire quand cela s'avère utile et nécessaire.

Mais c'est aussi à travers les activités et animations conduites par nos membres actifs que les orientations poursuivies par notre association trouvent une traduction concrète. De ce point de vue, on peut dire que l'année 2019 s'est organisée selon 4 axes prioritaires :

- la valorisation et l'étude du mobilier archéologique André Berthier
- les opérations de terrain
- les actions habituelles d'accueil du public, de communication et de diffusion des connaissances
- la collaboration à l'étude du territoire

La valorisation et l'étude du mobilier archéologique André Berthier

Dans le cadre des missions que s'est assignées le Collège *Alésia André Berthier*, des clichés de tous les artefacts du mobilier mis au jour par André Berthier (près de 2 000 clichés) ont été effectués, permettant désormais de faire d'utiles et intéressantes mises en relation avec les données collectées dans la base du mobilier archéologique d'une part, et avec les informations fournies par les documents des archives Berthier d'autre part.

Certaines de ces photographies, réalisées avec une très haute résolution, se sont par ailleurs révélées fort utiles pour le travail de recherche entrepris à propos de l'origine des nombreux clous (clous de sandales romaines, clous à globules, clous d'assemblage) présents dans le mobilier ; un travail qui devrait trouver son aboutissement prochainement et faire l'objet d'une publication.

Une autre étude concerne les monnaies antiques, gallo-romaines ou médiévales qui ont été recueillies par André Berthier dans les années 80 ; des monnaies qui témoignent - s'il fallait encore le démontrer - d'une occupation de longue durée sur ce territoire.

Les opérations de terrain

Les membres du Collège *Château médiéval* bénévoles du chantier de fouille du château du Champ des Mottes, ainsi que l'archéologue qui dirige l'équipe, ont connu une bien amère déception lorsque la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA) a émis un avis défavorable au projet de fouille programmée pour 2019. Je ne rentrerai pas ici dans le détail des raisons, d'ailleurs parfois bien obscures, qui ont été fournies pour expliquer ce refus.

Toujours est-il qu'après un remaniement du projet, une autorisation a été accordée par l'administration pour la conduite d'une campagne à minima, visant essentiellement à sauvegarder les vestiges des planchers qui avaient fait l'objet d'une mise au jour partielle en 2018, datés des XIVe et XVe siècles selon les analyses au radiocarbone.

Je tiens à remercier les élus locaux qui ont bien compris les conséquences qu'un rejet définitif des demandes d'autorisation de fouille aurait entraînées, et en premier lieu Madame la Sénatrice qui a intercedé en faveur de notre dossier auprès du Préfet de région, mettant en avant l'investissement tant humain que financier fourni par ArchéoJuraSites pour mettre en valeur le patrimoine diachronique, et pointant les opérations réalisées antérieurement "*qui risquaient de perdre leur sens si toute perspective d'aboutissement s'était évanouie*".

Je remercie également les collectivités territoriales qui ont malgré tout continué à soutenir financièrement le chantier en 2019, à savoir le Conseil départemental ainsi que les communes de Chaux-des-Crotenay, des Planches-en-Montagne et d'Entre-deux-Monts.

Heureusement, la campagne de fouille programmée pour 2020 a reçu un avis favorable et l'équipe a retrouvé le chantier dès le mois de mai dernier, avec un enthousiasme à toute épreuve malgré des consignes sanitaires très strictes.

En 2019 également, nous avons commandé une étude archéologique des vestiges du Pont d'Enfer, pont qui enjambait la Saine au niveau des gorges de la rivière, sur la commune des Planches-en-Montagne. Les conclusions du rapport excluent toute mise en œuvre du pont avant le Moyen Âge. Toutefois, l'absence de mortier (seulement des traces) n'a pas permis de réaliser une étude au C14, tandis que les recherches en archives permettent de trouver mention de ce pont en 1581.

Les vestiges encore visibles étant fortement menacés par le débit parfois torrentueux de la rivière, des travaux de consolidation sont actuellement soumis à étude.

De leur côté, les membres du Comité *Reconnaissances de terrain* ont poursuivi leurs investigations en combe de Crans. L'ensemble des repérages effectués sur ce vaste secteur permet de disposer aujourd'hui d'un plan des vestiges situés entre les communes de Crans et de Sirod. Ce travail de mise à jour n'avait pas été entrepris depuis plus de 35 ans, lorsque le Colonel N. Segonne et l'ingénieur J.M. Sportiello avaient établi une première cartographie des lieux.

Des reconnaissances ponctuelles ont également lieu pour tenter de reconnaître sur le terrain certaines "anomalies" qui apparaissent sur les clichés LiDAR de l'étude de territoire et qui interpellent.

Les actions d'accueil du public, de communication et de diffusion des connaissances

Ces actions, avec lesquelles bon nombre d'entre vous sont maintenant familiarisés, se déclinent selon 3 axes principaux :

- l'accueil du public lors de nos diverses manifestations

711 personnes ont été accueillies au total en 2019, dont 263 lors des visites guidées, 152 lors de la journée *Déc...Ouvrtes* du 17 août et 153 pour la Journée du patrimoine du 22 septembre ; les autres visiteurs (143) ont visité notre espace d'exposition dans le courant de l'année, en dehors des journées réservées à ces manifestations.

À noter que grâce au parrainage du Lions Club local, une classe d'élèves latinistes du collège de Champagnole a bénéficié d'une visite guidée du site découvert par André Berthier. Que ses dirigeants en soient ici vivement remerciés.

À noter que nous avons organisé en 2019 un stage de formation qui nous permet de compter dorénavant sur 8 guides-accompagnateurs ; ce stage a été financé en partie grâce à une subvention du FDVA (Fonds d'Aide à la Valorisation des Associations).

- les conférences

2019 fut une année record pour les présentations de la thèse Berthier devant public puisque ce ne sont pas moins de 21 conférences (dont un cycle de 12 conférences au bénéfice d'un centre de vacances) qui ont été assurées entre le Jura, le Doubs, le Lot-et-Garonne et la Dordogne !

- les articles de presse et publications diverses

Pour la quatrième année consécutive, le journal *Le Progrès* nous a permis de publier 8 articles sur les vestiges anthropiques du territoire de Chau-des-Crotenay et des alentours, à raison d'un article par semaine, en juillet et en août.

Comme suite à la publication de ces articles de presse, nous avons publié un 5^{ème} cahier thématique, intitulé *Des pierres et des hommes*, qui présente une sélection de vestiges anthropiques anciens de Chau-des-Crotenay et des communes des alentours.

La collaboration à l'étude du territoire initiée par l'Association de l'Oppidum

Après la participation à la rédaction du rapport Opus I, toute l'équipe du Collège *Patrimoine archéologique*, notamment, était prête à se lancer dans celle d'Opus II mais la Covid a malheureusement fortement impacté ce projet puisque d'une part le laboratoire Map-Aria, hébergé par l'École Nationale d'Architecture de Lyon, a dû cesser ses activités durant les longues semaines de fermeture de cet établissement d'enseignement, et que d'autre part les subventions attendues de la part des collectivités territoriales pour financer ce travail (entre autre) n'ont pu être versées, la crise sanitaire ayant contraint les instances à annuler toute réunion. Un coup d'arrêt déplorable mais loin d'être fatal, fort heureusement. Nous comptons, bien évidemment sur un retour proche à une situation sanitaire plus saine afin que les étapes suivantes de l'étude puissent se dérouler au mieux.

Il n'en reste pas moins que les études géophysiques conduites l'an dernier sur une centaine de parcelles agricoles ou forestières du plateau de Chau-des-Crotenay, dont le compte rendu devait vous être présenté au cours de l'après-midi du 26 septembre, ont permis de

déceler des singularités considérées comme importantes sur plusieurs secteurs. Pour pallier à l'annulation de cette présentation, MM. François Chambon, secrétaire de l'Association de l'Oppidum et Frédéric Madani-Grasset, géophysicien, travaillent actuellement à la création d'un support numérique qui présentera une synthèse de ces études géophysiques et qui sera prochainement consultable sur l'extranet de notre site Web.

Et en 2020 ?

Il serait quelque peu incongru de parler ici de "projets" pour 2020... alors que nous arrivons au terme du troisième trimestre de l'année et alors que celle-ci n'a pu se dérouler entièrement comme prévu : étude de territoire mise en sommeil, conférences ajournées, annulation de notre manifestation-phare que devait constituer la journée *Déc...Ouvertes*, Assemblée générale retransmise à distance...

Nous avons cependant, tant bien que mal, essayé de faire au mieux en ces temps difficiles. Outre la collaboration à l'étude de territoire, déjà évoquée précédemment, nous avons pu proposer des visites guidées au cours de cet été et maintenu un accueil à l'espace André Berthier en adoptant les mesures de distanciation physique en vigueur. Je souhaite ici remercier chaleureusement les guides-accompagnateurs qui ont su s'adapter à ces contraintes comme à celles d'une météo particulièrement difficile à supporter cet été sur le parcours des visites de terrain !



Lors de l'Assemblée générale 2019, je concluais en disant que nous n'avions jamais été aussi proches, après plus d'un quart de siècle d'attente et d'espérance, de voir la reprise de recherches de grande ampleur sur ce site découvert par A. Berthier en 1962. Au mois de mai suivant, l'administration autorisait la campagne d'investigations géophysiques, montrant ainsi de meilleures dispositions vis-à-vis du potentiel archéologique de ce territoire. Certes, l'année 2020 aura constitué un frein à la poursuite du schéma défini pour son étude, mais ces mois de "pause contrainte" auront au moins été utiles à la réflexion et au peaufinage des projets, et auront ainsi contribué à renforcer ma confiance en l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

BILAN COMPTABLE SIMPLIFIÉ 2019

Par la trésorière Françoise Dubois



Exercice clos le 31/12/2019

CHARGES

	2019	Rappel 2018
Fonctionnement	6 321,21	5 819,30
<i>Fournitures de bureau</i>	426,90	844,59
<i>Fonctionnement des locaux</i>	1 237,52	1 316,36
<i>Frais bancaires</i>	256,96	129,65
<i>Frais postaux</i>	2 455,92	2 330,89
<i>Abonnements: Téléphonie - Internet - Services en ligne</i>	1 532,97	786,87
<i>Assurances</i>	410,94	410,94
Frais de publication et de diffusion	9 215,91	4 806,80
<i>Impression des publications annuelles</i>	2 539,62	3 608,70
<i>Impression des nouvelles publications</i>	4 870,89	617,18
<i>Impression des documents de communication</i>	1 805,40	580,92
Recherche et Investigations archéologiques	10 545,23	15 800,84
<i>Participation étude de territoire</i>	7 500,00	7 500,00
<i>Recherches, analyses, études</i>	462,00	4 130,00
<i>Matériel, matériaux, entretien (château médiéval)</i>	548,51	1 305,83
<i>Honoraires de l'archéologue médiéviste</i>	2 034,72	2 865,01
Vie associative	9 069,46	7 402,50
<i>Réceptions - Locations</i>	1 322,48	1 195,85
<i>Frais de mission</i>	6 772,31	5 846,65
<i>Frais de formation</i>	885,67	360,00
<i>Cotisations</i>	89,00	
Equipement	-	1 701,00
<i>Réfection sol Espace A. Berthier</i>	-	
Autres charges	573,70	1 310,64
<i>Petit équipement</i>	218,70	
<i>Documentation</i>	20,00	
<i>Frais divers</i>	335,00	
TOTAL CHARGES	35 725,51 €	36 841,08

RESULTAT DE L'EXERCICE : + 2 162,73

Solde en début d'exercice	19 571,26
Résultat de l'exercice	+ 2 162,73
Rapprochement bancaire	- 4 868,33
<i>(amortissements, parts constatés d'avance...)</i>	
TOTAL	16 865,66

PRODUITS

	2019	Rappel 2018
Aides au fonctionnement et à l'équipement	3 000,00	-
<i>Subvention Communauté de communes CNJ</i>	3 000,00	3 000,00 *
Adhésions	17 073,00	18 811,00
Vente des publications	6 864,40	3 690,60
Recherche et investig. archéo.	2 141,00	6 264,59
<i>Subv. fonctionnement château (CD39 + communes)</i>	1 960,00	1 800,00
<i>Produits spécifiques château (ventes diverses)</i>	181,00	4 464,59
Vie associative	6 689,00	4 692,00
<i>Abandons de remboursements de frais de mission</i>	5 419,00	
<i>Participations diverses</i>	270,00	
<i>Subvention pour formation (FDVA)</i>	1 000,00	700,00
Autres produits	2 120,84	3 517,91
<i>Dons</i>	775,90	1 640,96
<i>Participation aux visites guidées</i>	1 309,00	1 830,00
<i>Produit des placements</i>	35,94	46,95
TOTAL PRODUITS	37 888,24	36 976,10

* Subvention 2018 versée en 2019

Trésorerie	
Compte chèque Crédit Agricole	102,01
Compte sur livret Crédit Agricole	16 648,78
Caisse	114,87
TOTAL DISPONIBLE AU 31/12/2019	16 865,66

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Candidatures au Conseil d'administration

L'Assemblée générale procédera au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration (série C : 8 postes à pourvoir)

Cinq administrateurs sortants se représentent :

- BARTHOD Thierry, 25000 Besançon
- BILLOT François, 39300 Champagnole
- GENTY Lucile, 25000 Besançon
- JACQUET François, 39150 Chaux-des-Crotenay
- MICHEL Jean, 92110 Clichy-la-Garenne

Trois candidatures nouvelles sont enregistrées :

- FICHOT Sylvain, 39150 Les-Planches-en-Montagne
- GUINCHARD Bruno, 25000 Besançon
- MENIN Michel, 39210 Le Pin

Présentation des 3 nouveaux candidats

Sylvain FICHOT

. 37 ans

. Technicien à l'Office National des Forêts

. Domicilié aux Planches en Montagne (39)

Originaire de Bourgogne, passionné d'histoire et d'archéologie depuis l'enfance, ma visite du site d'Alise Sainte Reine, au début des années 2000, m'a particulièrement déçu.

J'ai pris connaissance de la thèse Berthier à mon arrivé dans le Jura en 2013.

Mes activités professionnelles me permettent de parcourir le site au quotidien dans ces lieux les plus secrets et les plus reculés. Observateur attentif et curieux du monde qui m'entoure, j'ai rapidement pris conscience de la richesse du patrimoine archéologique du site de Chaux des Crotenay.

Adhérent d'ArchéoJuraSites depuis 2014, je suis un membre actif de la commission *Vestiges* à

laquelle j'essaie d'apporter toute ma connaissance du terrain, mes capacités d'observation ou encore mes compétences en cartographie informatisée pour la localisation et la description des différents vestiges. Je suis également membre de la 1^{ère} Compagnie des Archers de Montrivel à Champagnole.

Je propose aujourd'hui ma candidature au Conseil d'Administration d'ArchéoJuraSites.



Bruno GUINCHARD

- . Médecin retraité
- . Domicilié à Besançon (25)

Je dois mes premiers émois d'archéologie locale à Arthur Brocard, du Larderet, qui m'a fait découvrir les tumuli du Moutoux, du Latet, Pierre-Lite, un angle du temple octogonal du Mont-Rivel, le col de Villers-sous-Chalamont et bien d'autres voies antiques locales . Ensuite j'ai été fouilleur en été sur le site de Saint-Germain en Montagne avec Michel Bourgeois-Lechartier, puis ai intégré très tôt l'équipe pionnière d'André Berthier et René Potier.

Mes études m'ont éloigné du Jura mais j'ai continué à lire tout ce qui avait trait à notre sujet favori. Devenu bisontin de cœur, j'y ai rencontré des Universitaires qui m'ont laissé l'impression de puits de science, de passion et d'honnêteté intellectuelle. Ils m'ont amené à douter de mon opinion première : mon chauvinisme avait dû me troubler l'esprit, et de tels érudits ne pouvaient pas se tromper à ce point !



La retraite, entre autres avantages, m'a permis de relire toute ma documentation accumulée pendant 50 ans et... mon chauvinisme (ainsi qu'un solide faisceau d'arguments) a repris le dessus et a transformé ma croyance en une conviction des plus solides.

Depuis quelques années je participe aux manifestations annuelles ; c'est au cours de l'une d'elles que François Giron m'a fait l'honneur de m'associer aux travaux du *Génie Épistolaire...* et après une formation adéquate j'ai accompagné plusieurs visites du site selon un « protocole commun » qui me paraît être un excellent canevas pour faire découvrir notre site.

Étant maintenant plus disponible, plus souvent à Champagnole pour des raisons professionnelles et familiales, et toujours passionné par l'histoire locale et la découverte d'André Berthier, je propose ma candidature à l'Assemblée Générale d'ArchéoJuraSites pour intégrer ainsi l'un des groupes de travail de l'Association.

Michel MENIN

- . Gérant d'un parc de loisirs
- . Contrôle de falaises
- . Diagnostics arboricoles
- . Domicilié à Le Pin (39)

Il est absolument certain pour moi, après lecture de bien des ouvrages consacrés à l'hypothèse officielle localisant Alésia à Alise-Sainte-Reine, et plusieurs journées de prospection sur ce site, que l'Alésia des Mandubiens, telle que l'on peut la supposer d'après le *Bellum Gallicum*, ne peut avoir été sur le Mont Auxois.

Les sites proposés de Salins et Alaise, que je n'ai visités que rapidement, mais au sujet desquels j'ai lu les principaux ouvrages, ne correspondent pas non plus au paysage que suggère la lecture du B.G. J'ai visité plusieurs jours, l'été dernier, Guillon, pour ne pas rejeter sans raisons cette candidature, mais dès l'arrivée sur place il m'est apparu que cette hypothèse était farfelue.

Depuis 2012 je parcours le site de Chaux-des-Crotenay qui, dans sa géographie, répond extraordinairement à celui que décrit César, et si selon moi il y a des interprétations d'objets erronées, cela ne remet pas en cause l'hypothèse d'André Berthier. Il est donc nécessaire de poursuivre les recherches sur le terrain.

Je sais (et j'ai surtout senti) que mes conclusions peuvent parfois gêner. Celles-ci résultent de mon expérience, mais je n'entends pas les imposer, simplement donner mon avis, libre à chacun de me croire, ou d'attendre une confirmation par une autre personne que vous estimeriez plus compétente que moi, ou de publier votre seule version. En tant que membre du Conseil d'administration, j'observerai évidemment les règles de confidentialité.

Je pense que je pourrais apporter toute mon expérience à l'association en participant aux sorties de prospection, c'est pourquoi je souhaite entrer au Conseil d'administration.



EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIVES

- . Formation professionnelle pépinière et art des jardins, et expertise arboricole
- . Carrière professionnelle dans les travaux publics et espaces verts
- . Formation travaux en carrières et mines. Artificier : tir de mines profondes verticales, et tir en milieu souterrain.
- . Travaux de purge en falaise, percement de tunnels, contrôle de falaises.
- . Spéléologue depuis 1972, 10 années de présidence du Groupe Spéléologique Jurassien,
- . Actuellement Président du Comité Départemental de Spéléologie du Jura
- . Formation autodidacte et stage fédéral, en géologie et karstologie.
- . Membre de l'association *Alésia André Berthier* depuis 2012 jusqu'à sa fusion en 2017 avec *ArchéoJuraSites*
- . Membre d'*ArchéoJuraSites* depuis 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Vote par correspondance

Fiche à retourner par courrier électronique ou postal pour le 19 septembre 2020 au plus tard.

Nom :

Prénom :

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

J'approuve l'ensemble des résolutions OUI

Sinon veuillez cocher les résolutions ci-dessous

RÉSOLUTIONS

1. Approbation du rapport moral et d'activité 2019

Oui Non Abstention

2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019

Oui Non Abstention

3. Approbation des montants des cotisations pour l'année 2021, inchangés par rapport à 2020

Oui Non Abstention

4. Nomination en qualité d'administrateur de M. Thierry BARTHOD (administrateur sortant)

Oui Non Abstention

5. Nomination en qualité d'administrateur de M. François BILLOT (administrateur sortant)

Oui Non Abstention

6. Nomination en qualité d'administrateur de Mme Lucile GENTY (administrateur sortant)

Oui Non Abstention

7. Nomination en qualité d'administrateur de M. François JACQUET (administrateur sortant)

Oui Non Abstention

8. Nomination en qualité d'administrateur de M. Jean MICHEL (administrateur sortant)

Oui Non Abstention

9. Nomination en qualité d'administrateur de M. Sylvain FICHOT (nouvelle candidature)

Oui Non Abstention

10. Nomination en qualité d'administrateur de M. Bruno GUINCHARD (nouvelle candidature)

Oui Non Abstention

11. Nomination en qualité d'administrateur de M. Michel MENIN (nouvelle candidature)

Oui Non Abstention